

## **Appel à des manifestations d'intérêt Collège des médecins du Québec**

### **Directeur ou Directrice général(e)**

Boyden Montréal a été mandaté par le Collège des médecins du Québec pour la recherche de candidat(e)s intéressé(e)s par un poste de directeur ou directrice général(e).

#### **DESCRIPTION GÉNÉRALE DU RÔLE**

Dans le respect de la mission et des valeurs éthiques adoptées par le Conseil d'administration (CA) du Collège, le directeur ou la directrice général(e) s'assure de la bonne gestion de l'organisation et joue un rôle de premier plan dans l'accomplissement du mandat de protection du public confié par la loi au Collège des médecins du Québec.

Nommé(e) par les membres du CA, le directeur ou la directrice général(e) est chargé(e) de l'administration générale et courante des affaires de l'ordre. À ce titre, il ou elle planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des ressources du Collège.

#### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Soutient le CA dans l'établissement des orientations stratégiques, élabore les plans d'action et assure leur mise en œuvre.
- Guide les membres du CA dans la définition de la structure organisationnelle du Collège et du mandat des différentes directions.
- Informe les membres du CA des activités courantes du Collège.
- Fait rapport au CA sur sa gestion, sur la mise en œuvre des décisions du CA et sur tout autre sujet relatif à la poursuite de la mission de l'ordre.
- Assure la gestion et la direction de l'ensemble des opérations du Collège, fait respecter les orientations stratégiques ainsi qu'opérationnelles du Collège et veille à la gestion des risques.
- Cerne les enjeux ayant une incidence sur le fonctionnement interne et sur l'atteinte des objectifs fixés par le CA.
- Contribue au maintien et à l'amélioration de la qualité des services offerts au public et aux membres.
- Détermine annuellement le plan d'effectifs (RH) et recommande, s'il y a lieu, les modifications nécessaires à la structure.
- S'assure de la préparation des budgets annuels, de leur adoption par le CA et de leur suivi. Informe les instances concernées de tout écart significatif.
- Sur approbation du CA, s'assure de doter l'organisation d'un personnel de gestion compétent : procède à la sélection ainsi qu'à la recommandation de l'embauche des directeurs, directeurs adjoints et professionnels médecins.
- À titre de responsable des ressources humaines, procède aux évaluations de performance des directeurs.
- Met en place des pratiques de saine gestion, en vue d'assurer un climat de travail mobilisateur et positif.
- Partage avec le président, et à sa demande, le rôle de représentation du Collège auprès de partenaires externes.

### PROFIL RECHERCHÉ

Le directeur ou la directrice général(e) est un(e) gestionnaire d'expérience inspirant(e) et hautement crédible possédant de fortes habiletés en gestion générale. Il ou elle démontre un niveau d'énergie élevé, une orientation axée tant sur les individus que sur les résultats, ainsi qu'une capacité à gérer le changement avec succès.

Le directeur ou la directrice général(e) détient les compétences nécessaires pour gérer de façon rigoureuse des processus de décisions et des structures complexes, en prenant en compte l'ensemble des enjeux internes et externes de l'environnement.

### EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES

- Être membre en règle du Collège des médecins du Québec.
- Posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle (niveau maîtrise) en administration ou autre domaine pertinent.
- Avoir cumulé au moins dix années d'expérience clinique et administrative dans le domaine de la santé.
- Posséder un minimum de cinq années d'expérience dans un poste de gestionnaire (niveau supérieur).
- Avoir une excellente connaissance des langues française et anglaise, à l'oral et à l'écrit.
- Avoir une connaissance du milieu médical.
- Avoir un intérêt pour les politiques publiques dans le domaine de la santé et une capacité de rédaction de textes.
- Avoir une connaissance du réseau de la santé et du système professionnel ainsi que des enjeux qui s'en dégagent (atout).
- Posséder une connaissance approfondie des lois et des règlements qui s'appliquent aux responsabilités du Collège.

### APTITUDES

- Avoir le sens de l'initiative et posséder de l'autonomie.
- Faire preuve de passion, et avoir la capacité d'inspirer, d'impliquer et de mobiliser les employés.
- Avoir la capacité de travailler en équipe et de déléguer.
- Savoir faire preuve de courage managérial.
- Posséder des réalisations concrètes relatives à ses compétences de gestion.
- Être reconnu(e) pour son intégrité, sa rigueur et son éthique professionnelle.
- Être un communicateur ou une communicatrice hors pair.
- Faire preuve d'efficacité et d'une capacité éprouvée d'atteindre des résultats.
- Posséder des habiletés de gestion des ressources humaines et financières.
- Savoir être à l'écoute de ses collaborateurs.
- Être disponible pour des déplacements à l'extérieur de Montréal et du Québec.

**Date de début :**

À déterminer.

**Pour postuler :**

Les candidats intéressés doivent soumettre les documents suivants en format électronique :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ

Indiquer clairement le Collège des médecins du Québec dans l'objet.

**Ces documents doivent être reçus au plus tard le 28 juin 2019, 17h (heure de l'Est) au courriel ci-dessous :**

Saïd Messalkhère	Boyden	smessalkhere@boyden.com	514 317-5586
------------------	--------	-------------------------	--------------